



Canne à sucre – Février 2017

Directeur de publication : Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Joseph Antoir.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en février, la pluviométrie est inférieure aux moyennes décennales sur toute l'île, sauf dans le Nord.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles de référence de début et milieu de campagne. A surveiller pour les parcelles de fin de campagne.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : attention, le seuil de nuisibilité commence à augmenter sur certaines parcelles du réseau. Risque moyen.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

Adventices : la pression des adventices reste contrôlée grâce aux interventions.

Météorologie

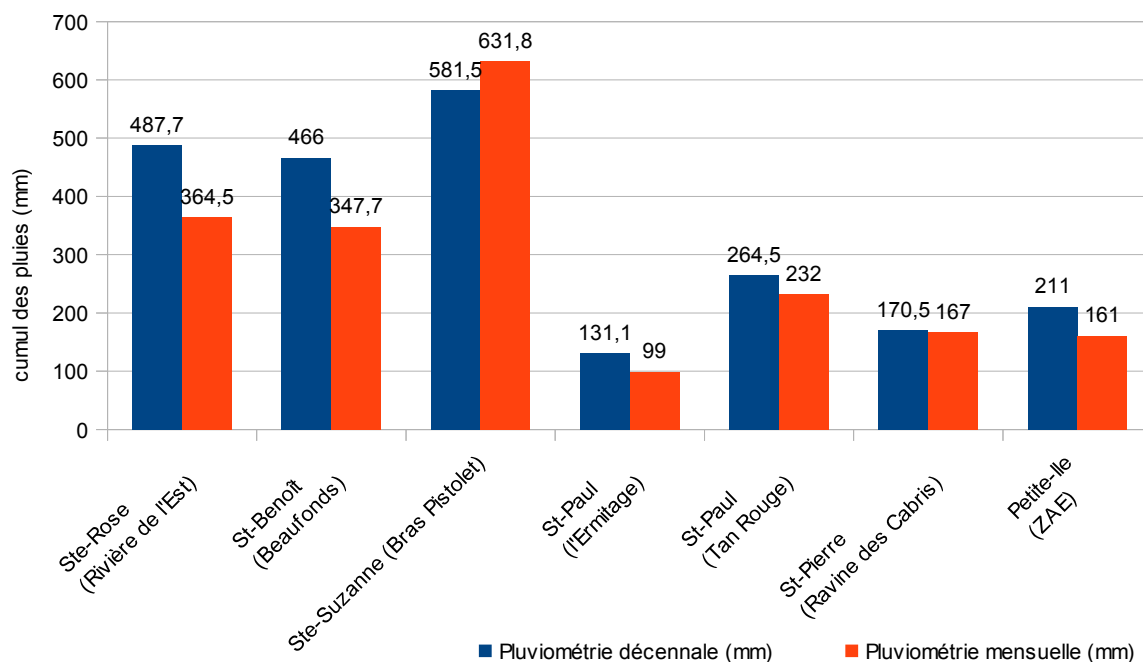
Relevés de février 2017 comparés aux moyennes décennales du mois de février.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	25,5	26,3	22,6	26	21,6	24,8	26,6
Températures moyennes mensuelles (°C)	25,7	26,4	22,6	25,6	21,4	24,8	27
Pluviométrie décennale (mm)	487,7	466	581,5	131,1	264,5	170,5	211
Pluviométrie mensuelle (mm)	364,5	347,7	631,8	99	232	167	161

Les températures du mois de février 2017 ont été plus chaudes que les moyennes décennales dans l'Est et le Sud. L'Ouest enregistre des températures plus fraîches que les moyennes décennales et le Nord des températures égales aux moyennes décennales.

Malgré le passage de la tempête Carlos à proximité de La Réunion, les pluviométries ont été inférieures aux moyennes décennales dans l'Est, l'Ouest et le Sud. C'est l'Est qui enregistre la plus forte baisse avec 25 % en moyenne, suivi de l'Ouest avec 16 % et le Sud avec 14 % en moyenne. Seul le Nord enregistre une hausse de 9 % par rapport aux moyennes décennales.

Comparaison des pluviométries décennales au cumul mensuel de février 2017



Phénologie

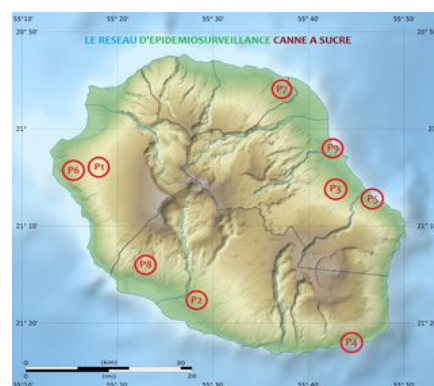
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de février 2017.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2016	Début de croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2016	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2016	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2016	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2016	Croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2016	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2016	Croissance
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2016	Croissance
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2015	Tallage

Etat phytosanitaire des cultures

• Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de février 2017.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % de « cœurs morts » P9 : 4 % de « cœurs morts »	20 %	Risque faible : les attaques sont plus fortes de 0 à 3,5 mois après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de tiges attaquées P3, P6, P8 : 25 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : le stade phénologique des plants est propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque faible : la période à risque est passée pour les parcelles au stade de début de croissance.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P6, P8, P9 : 0 % des tiges attaquées P4 : 10 % des tiges attaquées P3, P5 : 15 % des tiges attaquées P2, P7 : 30 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : le stade phénologique croissance est propice à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus</i> sp.)	Absence de dégâts	Difficile à déterminer	Risque nul : les parcelles ont été récoltées et les jeunes cannes ne sont pas attractives pour les rongeurs.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P9 : 0 % de feuilles attaquées P5, P8 : 10 % de feuilles attaquées P2, P4, P6, P7 : 20 % de feuilles attaquées P3 : 30 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

- Le borer rose est toujours légèrement présent sur la parcelle P9 coupée en fin de campagne. Éliminer dès que possible les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement.
- Le borer ponctué augmente sur la P3, P6 et P8. Pas d'attaques sur les autres parcelles du réseau.
- La noctuelle n'est plus un danger sur les parcelles de début et milieu de campagne. Surveiller tout de même les parcelles de fin de campagne.
- La présence des cochenilles a augmenté légèrement sur les parcelles du réseau déjà atteintes le mois dernier. Elles ne sont pas visibles à l'oeil nu et nécessitent de retirer les pailles sur les tiges pour pouvoir les observer.
- Le thrips a baissé sur la P4 grâce à la présence de nombreux auxiliaires. Pas d'évolution du thrips sur les autres parcelles du réseau.



Larve de coccinelle, auxiliaire efficace contre les cochenilles (J. Antoir, CA)



Araignée *Theridion diurnum*, auxiliaire contre les borers et thrips (J. Antoir, CA)



Araignée *Theridion diurnum*, dévorant un thrips (J. Antoir, CA)

Enherbement des parcelles de canne au mois de février 2017

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	15%	45%	10%	10%	10%	25%	10%	20%	10%
Mois après coupe	4	7	7	7	7	6	7	5	2
Dernière intervention	Février	Décembre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Février	Janvier	-
Type d'intervention	Manuel	Chimique	Chimique	Chimique	Manuel	Chimique	Mécanique	Chimique	-
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Moyen	Élevé	Faible	Faible	Faible	Moyen	Faible	Moyen	Faible

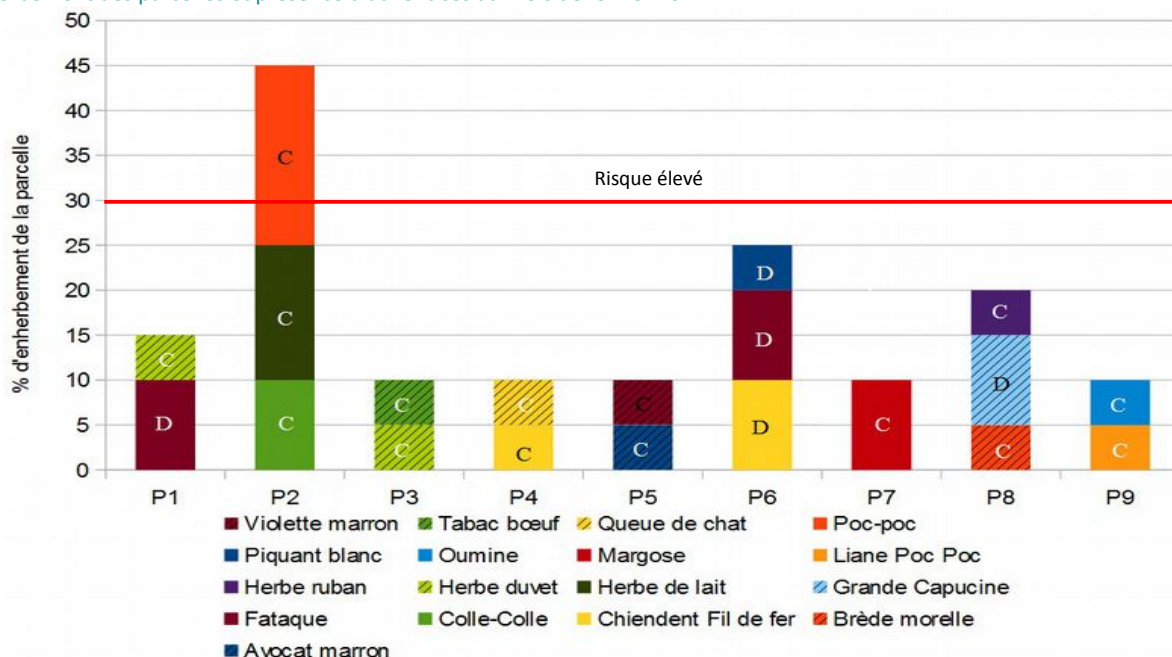
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de février 2017.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques croissants sont répertoriés de A (plantule) à E (grenaison).

Grâce aux interventions des agriculteurs sur le réseau, les pressions d'enherbement sur les parcelles du réseau sont globalement faibles malgré les pluies de saison ponctuellement conséquentes.

La parcelle P2, atteint encore une pression d'enherbement à risque élevé (45 %). Les cannes sont en compétition directe avec les adventices et une intervention immédiate est nécessaire. Pour rappel la concurrence spatiale agit sur la fertilisation, l'eau et sur la production de chlorophylle.

Les autres parcelles, quant à elles, ne dépassent pas le seuil d'enherbement. Les interventions ont pu limiter l'augmentation du taux d'enherbement par rapport au mois dernier. On note une légère augmentation du taux d'enherbement sur la P3, P7, P8 et P9 et une diminution sur la P1, P5, P6.

Le paillage toujours présent sur la P9 récoltée début décembre, maintient une protection contre les adventices tout en gardant le sol humide favorable à la culture.



Remarque importante: il n'est pas nécessaire d'intervenir chimiquement quand le taux d'enherbement est inférieur à 30 % de couverture du sol. De plus, il est onéreux, inutile, voire utopique de vouloir maintenir les cultures exemptes de « mauvaises herbes ». Cibler les interventions sur les parcelles où la prolifération des mauvaises herbes risque d'entraîner des étouffements de souche ou une gêne à la récolte. Bien identifier les espèces présentes et problématiques pour adapter le moyen de lutte.

Observation ponctuelle

Une forte augmentation de la pression des fataques *Panicum maximum* sur les parcelles de canne à sucre a été constatée à travers toute l'île.

Seuil de risque : une densité de 5 pieds/souche (avec un rayon de 1 m autour de la souche) est suffisante pour impacter la croissance et le rendement en canne.

Action contre les fataques : pour éliminer cette graminée, il faut agir précocement et recourir à un arrachage manuel.



Fataques, *Panicum maximum* (J. Antoir, CA)

Remarque : pour tous renseignements sur la première campagne de dératissage, contacter la FDGDON au 0262 45 20 00.

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph Antoir, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.